BELMONT SUR LAUSANNE

Services industriels

Direction des Travaux et des Services industriels

technique@belmont.ch

Tarifs de reprise de l'énergie 2024 pour les producteurs indépendants

Pour les producteurs indépendants dont la puissance de l'installation est inférieure ou égale à 3 MVA et n'excédant pas 5 GWh/an

Solaire - éolien - biomasse - mini hydraulique

Tarif*	Montant ct/kWh
Tarif de reprise de l'énergie sans garantie d'origine	18.92
Tarif de reprise avec garantie d'origine**	18.92

Tarifs adoptés par la Municipalité de Belmont-sur-Lausanne

*Applicable aux taux de TVA indiqué au 1er janvier 2024

*Les garanties d'origines sont des plus-values écologiques qui garantissent la provenance et le moyen de production de l'énergie. Afin d'en bénéficier, l'installation doit être certifiée.

Route d'Arnier 2
1092 Belmont-sur-Lausanne

021 721 17 21
www.belmont.ch